



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



Projet : « Plaidoyer pour l'amélioration des politiques publiques sur le changement climatique en vue de l'atténuation et de l'adaptation aux effets de l'érosion côtière et de la dégradation des aires protégées en Côte d'Ivoire »

AVIS AUX JOURNALISTES, ANIMATEURS, BLOGUEURS ET INFLUENCEURS

APPEL A SOUMISSION POUR PARTICIPER A UNE INITIATIVE D'APPUI AUX MEDIAS EN VUE DE CREER DES DEBATS AUTOUR DE L'EROSION CÔTIERE ET LA PRESERVATION DES PARCS NATIONAUX

La Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI) mène en Côte d'Ivoire depuis mars 2021, le Projet : « Plaidoyer pour l'amélioration des politiques publiques sur le changement climatique en vue de l'atténuation et de l'adaptation aux effets de l'érosion côtière et de la dégradation des aires protégées en Côte d'Ivoire », dénommé « Projet Benkadi ». Ce qui signifie en langue bambara « travailler ensemble dans la même direction ».

Le projet Benkadi est soutenu par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas. Ce projet entend contribuer à l'amélioration des politiques publiques afin de faciliter la résilience des femmes, des jeunes et des personnes handicapées aux effets de l'érosion côtière et de la dégradation des aires protégées dans 15 régions du pays.

Ce projet est un pan du programme sous régional BENKADI. Ce programme est porté par un consortium de quatre plateformes d'ONG de quatre pays d'Afrique de l'Ouest et d'une ONG néerlandaise. Il s'agit du Secrétariat permanent des ONG (SPONG) au Burkina Faso, la Plateforme des acteurs de la société civile au Bénin (PASCiB), la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) de la Côte d'Ivoire, le Secrétariat de concertation des ONG nationales du Mali (SECO-ONG) et une ONG néerlandaise, Woord En Daad.

Il porte essentiellement sur l'atténuation et l'adaptation aux effets des changements climatiques. Pour le contexte ivoirien, les deux thématiques retenues sont l'érosion côtière et la préservation des aires protégées. Il s'agit surtout d'un projet de plaidoyer en faveur de l'inclusion des populations vulnérables, notamment celles vivant sur le cordon littoral et à proximité des aires protégées dont les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les pêcheurs, les mareyeuses, les personnes travaillant dans l'agro-industrie, le tourisme et le BTP, les OSC.

Les acteurs des médias étant des partenaires majeures à atteindre en vue d'amplifier la synergie voulue par Benkadi, la CSCI a décidé d'en appuyer 15 en vue de créer des débats autour des questions liées à l'érosion côtière et à la préservation des parcs nationaux sur leurs plateformes respectives.

L'appui aux médias se déroule en deux phases : le renforcement de capacités de 15 acteurs des médias sur la couverture médiatique de la résilience à l'érosion côtière et à la dégradation des aires protégées à travers un atelier à Abidjan le 20 juillet 2022. De même que le soutien



Convention de la Société
Civile Ivoirienne



financier à leur projet de production médiatique pour la période de fin juillet à début septembre 2022, ponctué d'un concours de la meilleure production.

Résultats et prix du concours

Les résultats seront communiqués au cours d'une cérémonie de remise de prix à laquelle les participants et des partenaires de mise en œuvre seront conviés fin septembre 2022. Un prix sera accordé pour chaque catégorie de media : Radio – Télévision- Presse écrite – Presse en ligne et réseaux sociaux. Les lauréats recevront chacun un trophée estampillé CSCI-projet Benkadi et un forfait.

Droits et partage

Les productions proposées restent la propriété du journaliste/animateur, blogueur, influenceur, auteur qui accorde l'autorisation à la CSCI et à ses partenaires de les utiliser à des fins de sensibilisation et de plaidoyer.

Critères de participation :

- Etre journaliste, animateur, blogueur ou influenceur (préciser noms, prénoms, organe de presse, blog, liens réseaux sociaux)
- Montrer un intérêt pour des productions de plaidoyer (liens ou capture de production déjà réalisée)
- Proposer un sujet de production en lien avec la résilience à l'érosion côtière ou la préservation des parcs nationaux

La participation est ouverte à tous types de production médiatique diffusable/publiable à la télévision, la radio, en presse écrite ou sur le digital. Les journalistes, blogueurs et influenceurs sont donc invités à s'inscrire avec une proposition de production médiatique.

Il peut s'agir de :

- ✓ Productions avec un angle original
- ✓ Productions interactives (images, vidéos, animations graphiques ou sonores...)

NB : Les candidats à l'appui seront retenus dans la limite des places disponibles avec au moins 30% de femmes et au moins 30% d'hommes.

Les intéressés sont invités à s'inscrire en ligne jusqu'au 18 juillet 2022 à 17H via ce lien <https://forms.gle/ofiAahvDUCzuTi596>

Pour plus d'informations envoyer un email à l'adresse comprojetbenkadici2021@gmail.com ou joindre par WhatsApp le +225 0707340328